



**l'Assurance  
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

# VOUS AVEZ DES DIFFICULTÉS POUR VOUS SOIGNER ?

UN CONSEILLER  
ACCOMPAGNEMENT SANTÉ  
EST LÀ POUR VOUS.



## Qu'est-ce que c'est ?

Un conseiller qui vous accompagne pour vos démarches en lien avec votre santé.



## Dans quel cas ?

Si vous ne savez pas comment faire ou si vous avez des difficultés financières pour réaliser vos démarches et vos soins.



## Comment ça marche ?

Vous pouvez nous en parler ici, ou prendre un rendez-vous avec votre Caisse Primaire d'Assurance Maladie, soit depuis votre compte ameli > rubrique Mon agenda, soit en appelant le

**3646** Service gratuit  
+ prix appel

du lundi au vendredi,  
de 8h30 à 17h30.